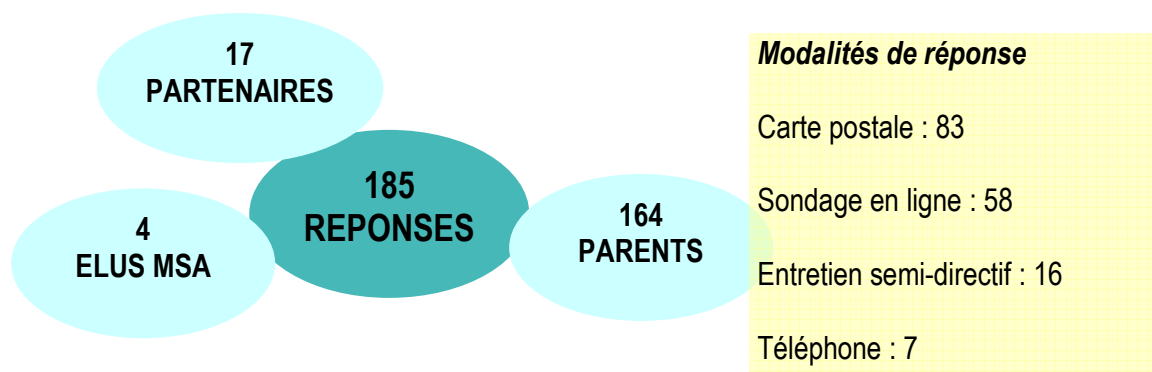


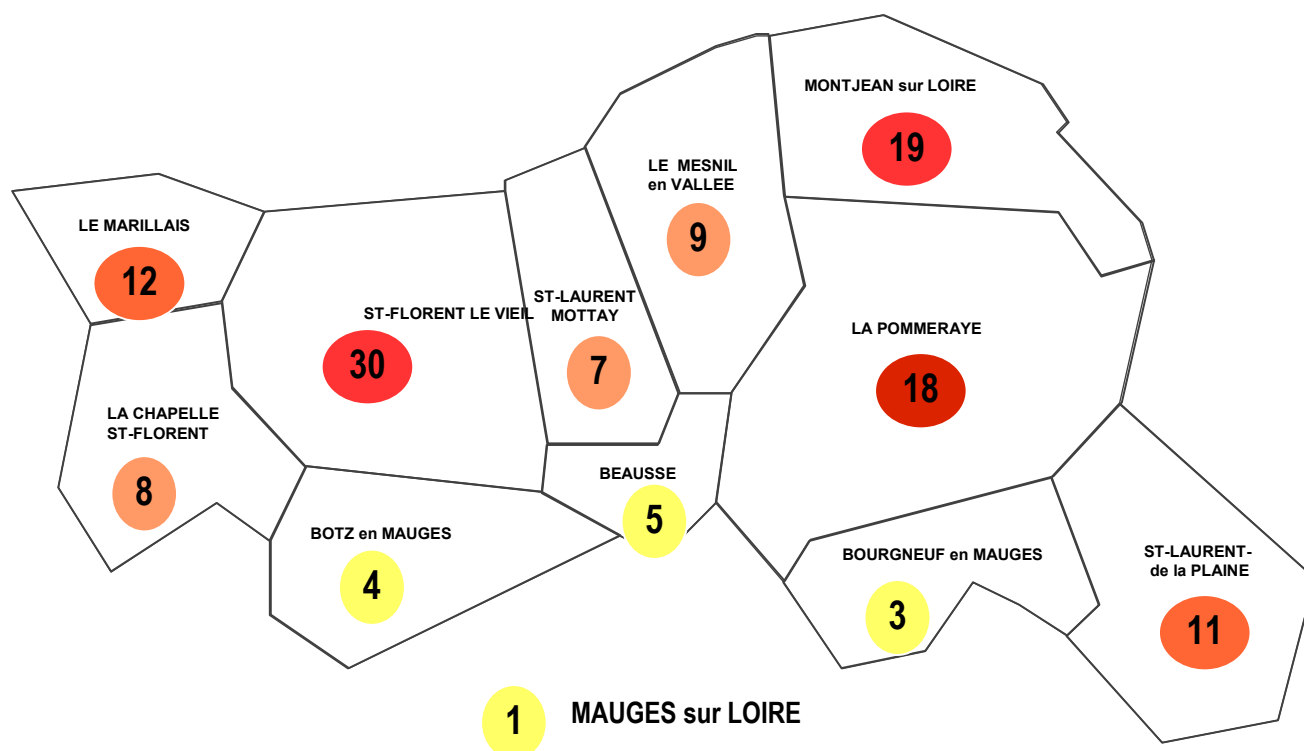
Diagnostic MSA - septembre 2018 - Charte familles - Mauges-sur-Loire

1) METHODOLOGIE

Mobilisation – nombre de retours



Répartition territoriale des parents ayant répondu



Parmi les 164 personnes ayant répondu, 138 ont indiqué leur commune déléguée d'habitation, 1 personne s'est positionnée au niveau de Mauges-sur-Loire et 26 personnes n'ont pas laissé de coordonnées.

Nous comptabilisons un nombre de retours (c'est-à-dire de personnes ayant répondu) à hauteur de 185 : cela représente 317 « préoccupations » ou remarques exprimées.

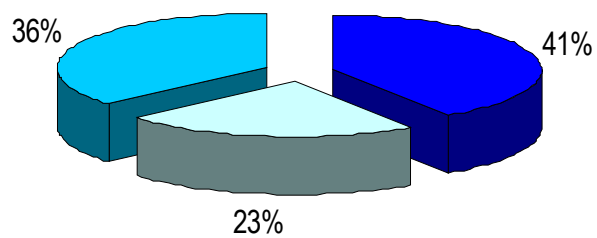
Toutes thématiques confondues, les cinq principales préoccupations formulées par les familles portent sur les aspects suivants

16.1%	Déplacements (offre en matière de transports, trajets pour les enfants, sécurité)
14,5 %	Modes de garde (garde générale, accueil du jeune enfant, vacances, périscolaire)
7 %	Services (administratifs et sociaux, services en ligne, accès aux droits)
6.3 %	Education, soutien à la parentalité
6 %	Gestion du mercredi
Soit 49,9% de l'ensemble des préoccupations formulées	

Ces préoccupations se répartissent de la manière suivante :

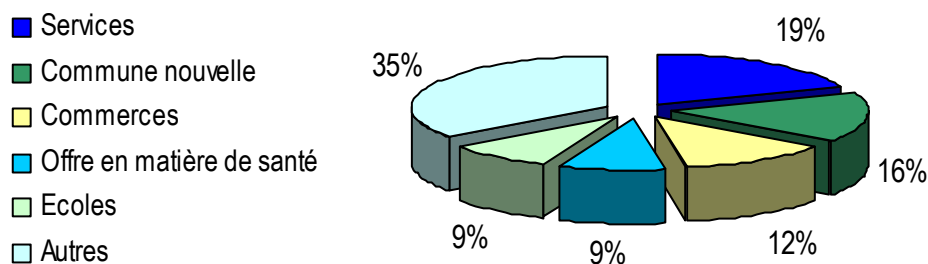
Typologie des préoccupations

- Contexte territorial
- Quotidien des familles
- Offre pour les petits et grands enfants



Base calcul : 317 items

2) CONTEXTE TERRITORIAL



Base calcul : 114 items

La question des **services** (administratifs, mairie, sociaux...) ressort en premier (17%) dans les préoccupations relatives au territoire. Les habitants de Montjean-sur-Loire déplorent la fermeture de la Poste et d'une banque (27 % des items relatifs aux services) sur leur commune déléguée.

L'accessibilité des services est questionnée à travers les horaires (non adaptés), la localisation (trop éloignée) et la présence des structures (diminution voire disparition des permanences d'institutions sociales). Certains se sentent désormais contraints de faire de nombreux kilomètres et de dédier du temps pour des rendez-vous.

Les services en ligne (accès aux droits sociaux, impôts) et les points relais (retrait argent, achat timbre, envois postaux...) pour les petites communes déléguées apparaissent comme réel enjeu. Les habitants sont dans l'attente de solutions de ce type qui soient opérantes.

La reconfiguration du territoire avec le passage en **commune nouvelle** pour les 11 communes déléguées suscite à la fois des craintes et des attentes. La désertification des petites communes déléguées est redoutée, ainsi qu'une forme de désengagement (dégradation des délais pour l'intervention des services techniques, hausse des délais de traitement, éloignement des élus, perte de proximité et de reconnaissance) au profit des trois communes pôles identifiées (St Florent le Vieil / La Pommeraye / Montjean sur Loire). Là aussi le phénomène d'éloignement et de concentration sur les pôles inquiète en terme d'augmentation des déplacements.

Certains s'inquiètent de nouvelles dépenses de fonctionnement pour la structuration de la commune et craignent une harmonisation des services au détriment d'initiatives bénévoles ou solidaires locales.

La communication est également un aspect récurrent : l'information à l'échelle du nouveau territoire permet d'avoir une vision globale mais la densité est un facteur de complexité.

Le sentiment d'appartenance à Mauges sur Loire est évoqué et les habitants ont conscience qu'il faut accorder du temps pour la structuration de la commune : « *La commune nouvelle est récente, il faut laisser du temps pour qu'elle se mette en place et que les services à la population se figent sur le territoire* ». « *Les habitants doivent s'approprier ce nouveau territoire pour renforcer leur sentiment d'appartenance. Cela doit commencer par les élus eux-même, pour impulser ce changement et cette notion d'appartenance* ».

Focus - du point de vue des acteurs du territoire (acteurs sociaux, établissements scolaires, élus MSA) :

Compte tenu du passage récent en commune nouvelle et de la configuration du territoire, l'enjeu porte sur l'appropriation du territoire. L'expérience de Fil Graffiti allant dans ce sens. Les habitants peuvent être dans un premier temps sceptiques par rapport à la commune de Mauges sur Loire. Il faut travailler sur l'identité de ce territoire, sa cohésion au regard des deux pôles : « *la configuration géographique est une particularité qui oblige à une vigilance supplémentaire, dans l'organisation, l'animation du territoire. Depuis la nouvelle commune, des ajustements se font progressivement, du fait de cette prise de conscience* ».

L'offre commerciale ♦ apparaît en 4ème place à hauteur de 11%. Certains habitants font le constat d'un manque de commerces de proximité pour les plus petites communes déléguées (fermeture épicerie à St Laurent de la Plaine, déficit de commerce au Marillais, St Laurent du Mottay, Beausse). La présence de points d'approvisionnement (petite supérette à Botz, distributeurs de pains) est très appréciée. Par contre, l'emplacement des distributeurs de pains doit être reconsidéré en terme d'accessibilité :

« *le distributeur de pain est vraiment une bonne chose cependant il est très mal situé et c'est très dangereux pour se garer et y aller* ».

L'absence de marché à St Florent le Vieil a été évoqué à plusieurs reprises : le fait que cela ne fonctionne pas pose question. Le marché de la Pommeraye est d'autant plus apprécié qu'il est le seul du territoire au cours du week-end (donc plus accessible pour les familles le samedi matin). Les familles évoquent des attentes en terme d'approvisionnement de proximité en produits locaux, frais.

L'offre en matière de santé et les écoles se placent toutes deux en 5ème position en terme de préoccupations pour les familles.

En terme de **santé** ♦♦, les familles font le constat d'un manque de professionnels de soins (ou de départs non remplacés) sur certaines communes (Le Marillais, Le Mesnil en Vallée, St Laurent de la Plaine). Par contre, St Florent le Vieil (maison de santé) et dorénavant La Pommeraye (ouverture cabinet dentaire) sont bien identifiées en terme de pôle santé. Selon une famille de la Pommeraye, elle a « *tous les services médicaux (psychologue, psychomotricienne, dentiste, orthodontiste, 2 ostéopathes, 2 dentistes)* ». Pour les spécialistes, notamment en ophtalmologie, les familles peuvent se rendre sur Cholet, Ancenis, voire Nantes.

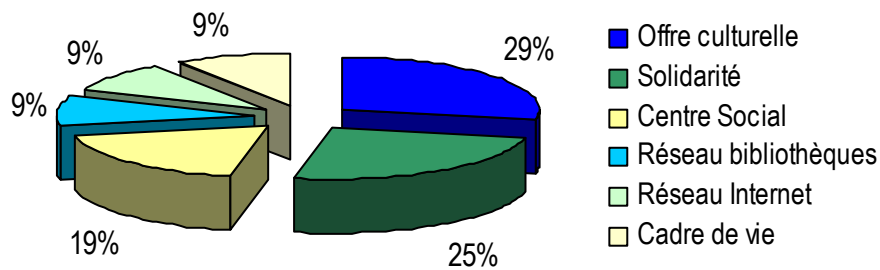
En matière de **d'établissements scolaires** ♦♦♦, les familles redoutent des fermetures d'école pour certaines petites communes déléguées (Beausse, Botz en Mauges) et la Boutouchère du fait de son statut atypique, si les effectifs sont insuffisants. Au-delà des seuils, la crainte des regroupements d'établissements est évoquée en raison de l'organisation à l'échelle de Mauges-sur-Loire. La disparité en terme de couverture du territoire entre écoles privées et publiques est une réalité et peut représenter une contrainte en terme de choix pour les parents et d'organisation des services périscolaires.

♦ Cf : cartographie « Où vous approvisionner ? »

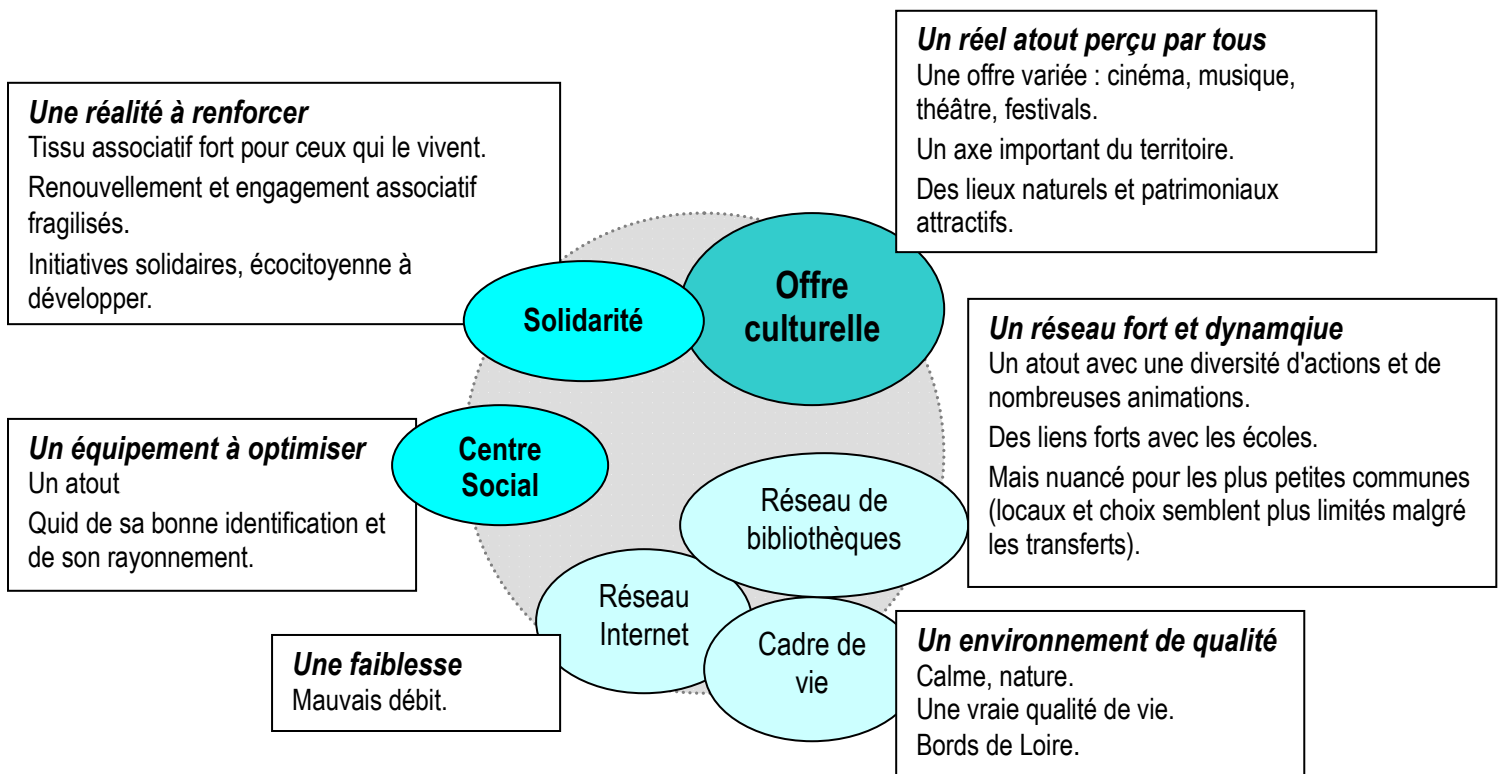
♦♦ Cf : cartographie « Qui pour vous soigner ? »

♦♦♦ Cf : cartographie « Où scolariser mon enfant ? »

Les préoccupations – remarques rassemblées sous le terme « **autres** » réunissent les sujet suivants :



Base calcul : 32 items



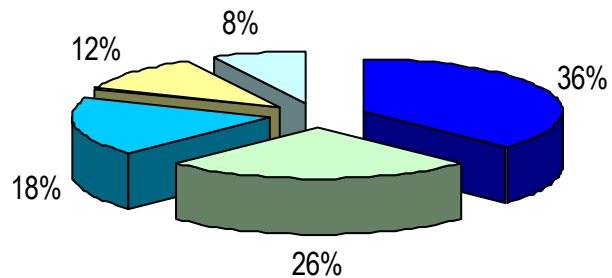
Focus – du point de vue des acteurs sociaux du territoire :

De part leurs champs d'intervention, les acteurs sociaux portent un regard sur la précarité des familles. Plus de 60 % des remarques exprimées traitent de la question de la mobilité. Il s'agit aussi bien de la mobilité physique (capacité à se déplacer) : absence de moyen de locomotion, absence de permis, autonomie pour les jeunes, moyens financiers insuffisants, que de la mobilité "intellectuelle" : manque d'ouverture vers l'extérieur, repli sur soi, isolement géographique. La configuration du territoire est mentionnée comme un élément de compréhension de ce constat à travers l'étirement de la commune sur plus de 25 km à vol d'oiseau d'Ouest en Est, son caractère rural, la bi-polarité et la Loire qui représente une barrière naturelle. Les acteurs sociaux constatent également une hausse des ruptures dans le parcours des familles : séparations, perte d'emploi, augmentation des familles monoparentales avec un fragilisation financière et sociale. Certains acteurs se questionnent sur la manière de toucher, en terme d'action, les familles les plus vulnérables. Il existe des actions collectives, mais quid de leur pertinence pour cibler le public le plus fragile. « je fais le lien avec le Centre Social, je relaie les plaquettes sur le rôle de parent, je voudrais toucher des parents, mais comment faire ? Quel travail possible avec les travailleurs sociaux de la CAF, MDS ? Cela serait utile pour les parents, les familles mais ils se placent en victime. Il faudrait passer des formes de contrats avec les parents ».

3) QUOTIDIEN DES FAMILLES

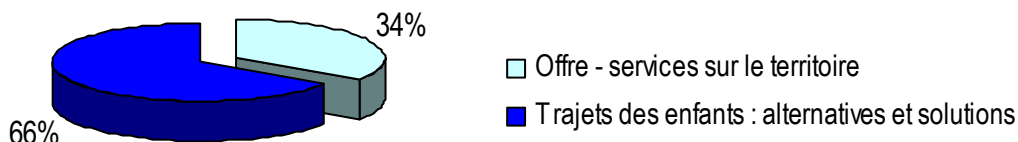
Préoccupations en terme de quotidien pour les familles

- Déplacements
- Éducation, soutien à la parentalité
- Articulation des temps de vie
- Santé et alimentation
- Intégration, solidarité



Base calcul : 78 items

Focus sur les déplacements



Base calcul : 29 items

a) Déplacements

En terme de quotidien, la première préoccupation pour les familles qui se sont exprimées concerne les déplacements (36%). Les déplacements sont évoqués à travers deux axes : d'une part **les trajets des enfants et les organisations trouvées** (66% pour l'ensemble des préoccupations "déplacements") et d'autre part **l'offre existante sur le territoire** (34 % pour l'ensemble des préoccupations "déplacements").

Parmi les remarques, il est fait mention sur plusieurs communes ou secteurs (La Boutouchère, Beausse et Le Mesnil en Vallée) **d'organisations informelles et affinitaires** entre parents ou encore voisins **pour les trajets vers les activités** extra-scolaires. « Pour les activités des enfants, on s'organise avec des plannings à l'année pour assurer les trajets. On a un système qui fonctionne. ». « On se connaît, c'est facile, on s'appelle ». « Ça a développé l'entraide de voisinage. C'est très convivial ». Mais, certains parents évoquent qu'il n'est pas aisé « d'aller vers d'autres parents pour demander à faire du covoiturage. ».

La problématique des trajets pour les activités des enfants est une réalité pour beaucoup : « mes enfants souhaitent faire du sport, je peux les inscrire dans des activités sur les communes voisines. Sauf que les entraînements sont le mercredi et que je travaille, et personne ne peut les emmener ». « Pour les déplacements pour les activités, on trouve des solutions de dépannage, c'est compliqué ».

Les déplacements en général posent question : « Habitant à la campagne ce sont tous les trajets qui nous préoccupent ».

En terme **d'offre de transport** sur le territoire, les familles font remonter un manque de transports en commun et un problème de liaisons vers les établissements scolaires pour les plus grands : « A St Florent, manque de transport scolaire pour les enfant allant à l'école sur Cholet », «manque de dessertes vers les lycées d'Angers et Beaupréau », «rien pour aller au lycée».

Les parents souhaitent donc que l'ensemble des communes déléguées du territoire soit mieux desservi : « Il devrait y avoir des transports en commun qui passent dans les communes pour ne pas avoir à prendre nos voitures et que les enfants qui sont âgés de plus de 16 ans puissent en bénéficier », une offre « pour que les jeunes gardent une autonomie et que les parents ne galèrent pas pour l'école ».

b) Education, soutien à la parentalité

La seconde préoccupation (26%) qui ressort concerne l'éducation et le soutien à la parentalité

Des parents formulent des attentes en terme de **soutien et d'assurance dans l'exercice de leur fonction** : «besoin d'être rassurés par rapport au développement de l'enfant», «besoin de rencontrer des parents qui rencontrent les mêmes difficultés dans l'éducation, qui se posent les mêmes questions». Et plus particulièrement dans leur rôle en **lien avec l'école** : « Ce qui m'importe, c'est que tout se passe bien à l'école », « demande de temps d'échanges entre parents notamment sur la gestion des émotions et en lien avec la scolarité : davantage de partage sur les attendus de l'école vis à vis des enfants en terme d'apprentissages, les relations parents enseignants, comment faire avec un enfant qui dit qu'il n'aime pas l'école, la prise en compte des difficultés de certains enfants ».

Les parents identifient **des outils et des actions développées sur la commune**, notamment par le Centre Social mais s'interrogent sur leur pertinence et l'accès (horaires, localisation, format) : « intéressant les groupes de paroles ou de partage entre parents sur l'éducation des enfants mais à la Pommeraye c'est trop loin quand on habite La Chapelle St Florent », « il y a aussi des choses avec Familles Rurales mais en terme d'horaires - 19h/20h - c'est compliqué, on a presque envie que ce soit plus tard en soirée quand tout est géré pour s'y rendre ensuite ». Le manque de communication (ou d'accès) sur ce qui existe est mis en avant : « Il y a des formations pour aider les parents à être parents, mais il n'y a pas de publicité autour de ces formations qui sont très utiles. Il faut inciter les parents à aller à ces formations. Il faut donner des subventions aux organismes qui font ces formations pour réduire les coûts ».

Les parents se questionnent également en matière **d'éducation face à l'adolescent** : « avec les enfants qui grandissent, l'éducation peut devenir difficile. On ne se comprend pas toujours ». « Parfois c'est la "brasse coulée" avec les ados ». Les attentes portent notamment sur l'orientation scolaire et professionnelle : « les temps de l'orientation sont compliqués, très prenants. Nous ne sommes pas bien accompagnés en tant que parents dans la mesure où il va y avoir 60% de nouveaux métiers aujourd'hui non identifiés ». Certains parents expriment avoir besoin d'information, de temps d'échanges : « Favoriser des soirées infos-débat autour de différents thèmes concernant l'éducation et les limites à apporter aux adolescents ». Un parent a

même suggéré le déploiement « d'un centre d'information autour de la santé publique pour adolescents et jeunes adultes ».

Enfin, des préoccupations concernent **les réseaux sociaux** : utilisation, limites, dangers et plus largement **les équipements informatiques** : tablettes, téléphone portable... « Pour les réseaux sociaux : c'est gendarmé. Mais il faut tenir, car ils peuvent nous mettre le doute quand à notre position », « les enfants se filment et postent des vidéos sur le net », « l'usage des écrans et la prise de conscience du danger ».

c) Articulation des temps de vie

La question de l'articulation des temps de vie se place en troisième position (18%).

Il est difficile pour les parents, surtout les mères, **de concilier les temps vie professionnelle et vie de famille** : « quand tu es maman, tu cours tout le temps. On s'adapte tout le temps, on trouve des solutions. », « rythme important pour tout gérer avec des horaires atypiques, on court partout , c'est source d'épuisement ». Certaines mères sont en attentes de **techniques ou solutions pour éviter cet épuisement**, cette sensation de course effrénée, elles citent : « la méditation, groupe de paroles ».

Cette préoccupation est d'autant plus marquée pour les parents isolés, ils indiquent que c'est compliqué de **s'accorder du temps** : « problème pour trouver du temps pour soi », « pas la priorité, pas ce qui compte : en premier, c'est l'enfant. Même si je fais appel à une babysitter, le coût horaire est élevé ».

Plusieurs parents ont mentionné le nouveau fonctionnement (en ligne) de **la restauration scolaire** qui semble poser des difficultés en terme de **délais de réservation**, imposant une planification à **15 jours** à l'avance : « nous ne pouvons pas nous inscrire au dernier moment, il n'y a pas de souplesse, sinon on paye double le prix des repas. Mon mari est infirmier et son emploi du temps peut se modifier », il y a aussi « quelques bugs sur le site, cela nécessite d'être à l'aise avec Internet ce qui n'est pas le cas de tous et de faire régulièrement le point », « cela demande anticipation et organisation. Une maman va renoncer à mettre ses enfants à la cantine ».

d) Santé et alimentation ♦

En quatrième position, à hauteur de 12 %, vient la santé à travers le prisme de l'alimentation.

Les familles recherchent **des produits de qualité et près de leur domicile** : « nous cherchons à promouvoir des achats en vente directe et des produits de proximité ». Des initiatives ont vu le jour sur le territoire comme des réseaux de producteurs locaux mais certains regrettent, par exemple, que « La vadrouille paysanne - réseau de producteurs locaux - ne propose pas un point d'approvisionnement sur le marché de la Pommeraye », car s'il faut faire de longues distances pour récupérer ses produits, cela n'a plus de sens et représente une perte de temps.

Les personnes qui ont répondu disent se rendre aux **marchés** de Montjean-sur-Loire le jeudi matin, à la Pommeraye le samedi matin ou encore à Varades. Cependant, elles précisent que les horaires ne sont pas toujours adaptés aux horaires de travail, notamment en semaine.

Certains parents souhaiteraient **que les restaurants scolaires privilégient le local et le bio** : « On aimerait une meilleure qualité des repas proposés à l'école ainsi qu'une éducation et sensibilisation à une bonne nutrition ».

♦ Cf : cartographie « Où vous approvisionner ? »

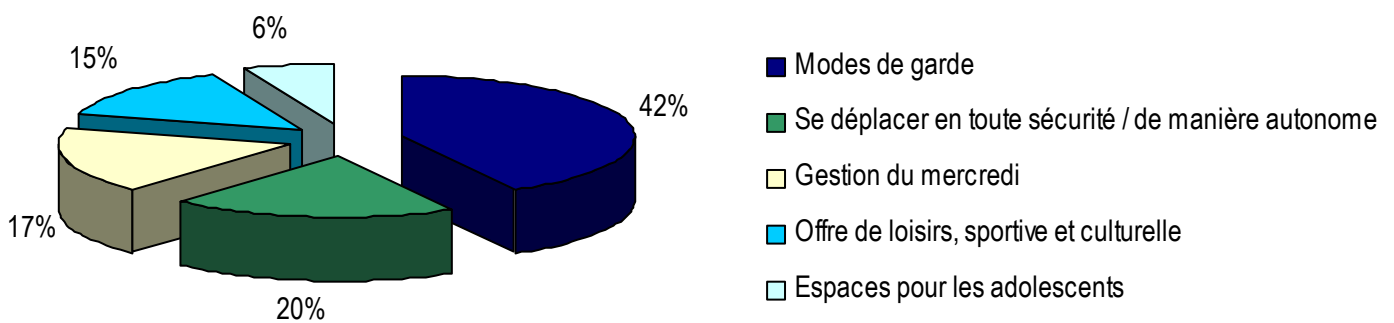
e) Appartenance au territoire, intégration, solidarité

La question du sentiment d'appartenance au territoire arrive en cinquième position (8% des remarques formulées).

Des parents ont fait remarquer qu'il peut y avoir un temps d'adaptation pour se sentir accueilli lorsque l'on est un nouvel arrivant sur ce territoire. Il faut du temps pour se sentir moins isolé et cela demande un effort d'aller vers les autres, de tisser des liens : « *Intégration difficile ici au début : l'école joue un rôle de tremplin. Progressivement, on va vers les autres avec l'école* », « *pour des nouvelles familles, cela peut être difficile. Il se vit plus de choses ici qu'en ville. Le tissu associatif est fort* », « *les liens sont longs à mettre en place* ».

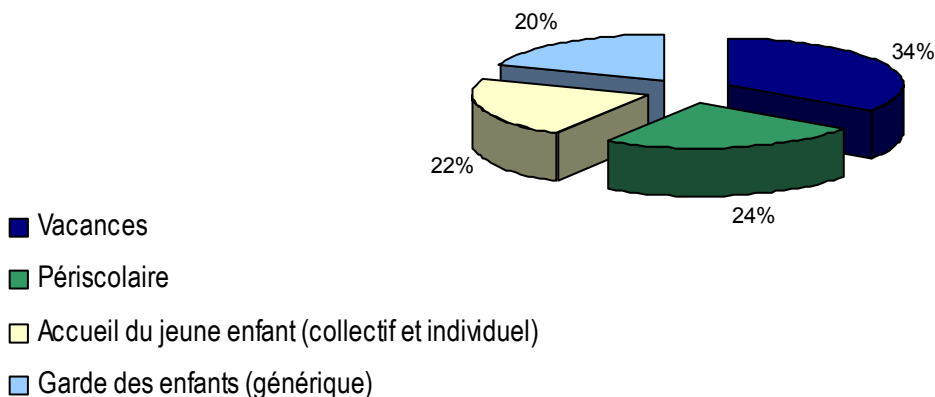
4) OFFRE POUR LES ENFANTS, PETITS et GRANDS

Offre pour les petits et grands enfants



Base calcul : 115 items

Focus sur les modes de garde



Base calcul : 46 items

a) Modes de garde ♦

De manière générale, les parents évoquent comme préoccupation la garde des enfants pour l'ensemble du territoire avec davantage de remarques qui émanent des habitants des plus petites communes déléguées.

Certaines familles craignent que l'absence de solution de garde accentuée par le passage de la semaine d'école à 4 jours, rendent certaines petites communes déléguées moins attractives et aient des incidences fortes sur le maintien d'autres services : périscolaire, cantine, école.

Il est exprimé par quelques familles, un sentiment de ne pas être associé aux réflexions ou projet en matière de politique enfance : « *pas de lien entre commune et famille pour montrer et s'accorder sur ces projets* », « *modification d'un mode de garde de proximité pour les petites vacances et les mercredis à partir de septembre 2018 par un service global suite au regroupement de communes. Tout cela sans concertation des familles et associations de la commune* ».

✓ **Les vacances**

La problématique de la garde des enfants pendant **les vacances** apparaît au premier rang (34%)

Les familles mettent en avant le problème des **vacances d'été** (surtout en août) avec la fermeture des centres de loisirs en août (La Pommeraye et St Florent le Vieil). Soit les familles se dirigent vers celui de Montjean-sur-Loire, « *Les habitants se tournent vers celui de Montjean, du coup cela pénalise les inscriptions de juillet sur La Pommeraye* ». « *Absence de centre de loisirs en août excepté à Montjean. Pas de navette* ». Le service proposé à Montjean-sur-Loire est particulièrement mis en avant et reconnu pour sa qualité : « *Des inégalités fortes sur le territoire et un modèle à reprendre sur Montjean et son centre "Les loupiots" : accueil, compétence, facilité d'inscription, et temps d'ouvertures en été non stop* ».

En dehors de la période estivale, **les vacances de Noël** sont aussi indiquées comme compliquées à gérer pour les parents.

Les centres de loisirs (ALSH) sont structurés sur **5 sites** avec une continuité de service à l'échelle de Mauges sur Loire : « *Les autres communes ont dû se regrouper pour faire exister un service, avec des moyens plus importants comme des navettes de ramassage, pour palier l'éloignement et faciliter l'accès à ce service pour les familles* ». Néanmoins, cette nouvelle organisation ne semble pas forcément bien identifiée ou acceptée : « *A St Laurent de la Plaine, il existe un problème de garde pour les enfants de plus de 4 ans pendant les vacances scolaires puisqu'il n'y a pas de centre de loisirs ni pour les petites ni pour les grandes vacances* », « *Pas de garde à Botz en Mauges en dehors de l'école pour les vacances* », « *Les activités du péricentre ont toujours lieu dans les autres communes, jamais à Beausse. Pourquoi est-ce toujours aux habitants de Beausse de se déplacer ?* ».

Les vacances pour les enfants sont difficiles à organiser et à anticiper. Une famille met en avant que « *les temps hors périodes scolaires sont de vrais casse-tête quand on n'a pas de famille sur place ! Les annonces sont faites bien trop tard par rapport aux vacances signées dans les entreprises dès janvier/février ! Un marathon dès janvier pour appeler centre par centre et connaître leur ouvertures et ensuite en mai pour connaître leurs dates d'inscription. Cette année, Mauges sur Loire a communiqué en mai....*», une autre précise que : « *les parents prennent leurs vacances en décalé ou font appel à leur famille* ».

♦ Cf : cartographie « Où accueillir votre enfant ? »

✓ L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire apparaît en seconde place (24%) en terme de préoccupations relatives aux modes de garde.

En matière d'accueil périscolaire, les remarques sont partagées. Certaines familles reconnaissent et apprécient la présence de ce type de service : « deux parents qui travaillent à temps plein avec plusieurs enfants. Pas de grand-parents sur place. Le service périscolaire est arrangeant (horaires ...) mais on ne peut pas tout attendre des services communaux ». Alors que d'autres sont insatisfaites en raison du **coût**, des **modalités d'inscription (délais)** ou encore de la **qualité du service** suivant les communes déléguées : « compliqué l'inscription pour la périscolaire », « je viens de recevoir le nouveau règlement pour la périscolaire. Je trouve ça inadmissible toutes ces pénalités et le délais de prévenance. Travaillant dans la grande distribution, j'ai mes horaires qui changent chaque semaine et je ne les ai pas longtemps à l'avance », « on peut aussi être coincé dans des bouchons sur la route le soir », « il n'y a pas d'aide pour les frais de garde périscolaire (au moins jusqu'à 6 ans) », « au niveau de la périscolaire, il n'y a pas vraiment d'activités pour les plus grands, mes enfants ne veulent plus y aller ».

Dans certains cas, pour des parents qui travaillent loin (Nantes) ou bien qui sont en horaires décalés, les horaires ne sont pas toujours adaptés

✓ L'accueil du jeune enfant

La préoccupation relative à l'accueil du jeune enfant se place au troisième rang (22 %) en terme de garde

Les parents montrent un intérêt pour l'accueil collectif et regrettent que l'offre soit faible : « on manque de place en crèche. C'est souvent par défaut qu'on fait appelle à une assistante maternelle même si elles font un travail formidable, la crèche reste le choix numéro 1 », « attente de deux ans pour inscrire mon enfant au multi accueil. L'écoute est vraiment très bien là bas. Les gens sont très professionnels et sont compréhensifs » « pas de halte-garderie à Montjean ? ».

L'accueil à domicile chez une assistante maternelle est également recherché mais sur certaines petites communes déléguées ou quartiers, le nombre d'assistantes s'affaiblit, voire disparaît, ce qui pose des difficultés aux familles : « Il fut très difficile pour nous de trouver une nounou sur Beausse quand les enfants étaient petits », « Quid du renouvellement des familles ; il y a des terrains en vente mais ne partent pas. Il n'y a plus d'assistante maternelle à la Boutouchère, les familles font garder à St Florent ».

Focus - du point de vue des assistants maternels :

Il est souligné par quelques personnes que ce métier permet de moins en moins de concilier vie professionnelle avec vie personnelle de part une réglementation qui se durcit : « Il est de plus en plus difficile de gérer ses propres enfants avec les nouvelles règles d'accueil imposées. Ce n'est plus une réglementation éducative mais davantage "parapluie" face aux risques. On a peur du contrôle ».

Focus - du point de vue des acteurs sociaux du territoire :

Les acteurs du territoire font remonter une problématique au niveau des modes de garde d'urgence plus spécifiquement pour les familles monoparentales et les travailleurs aux horaires atypiques.

b) Se déplacer en toute sécurité pour plus d'autonomie

La question des déplacements pour les enfants et les jeunes, que ce soit en terme de danger ou du besoin d'autonomie est abordée en second (20%) sur l'ensemble du territoire, sur les grands pôles comme sur les petites communes.

A plusieurs reprises, les parents indiquent que l'aménagement des bourgs (trottoirs, passages piétons, ralentisseurs, miroirs, lumières...) n'est pas optimal ainsi que l'entretien des bordures sur les routes secondaires pour permettre les liaisons douces (à pied, à vélo). Les aménagements spécifiques pour les vélos ne sont pas suffisants pour assurer la sécurité des "cyclistes".

Plusieurs **carrefours** ont été cités pour leur dangerosité, notamment au sein des bourgs avec des routes très passantes. Les systèmes de régulation de la vitesse sont estimés insuffisants.

Le stationnement est difficile surtout aux abords des **écoles** et certaines sorties d'école ne sont pas suffisamment sécurisées : *« La voirie est très dangereuse devant l'école. Il n'y a ni feu ni panneau indiquant l'école donc les voitures ne ralentissent pas. Je ne veux pas que mes enfants traversent seuls et rentrent seuls »*

Les familles citent **des astuces** qu'elles développent pour contourner ces difficultés : *« Je fais le tour de la ville pour ne pas emprunter la route principale qui est très dangereuse pour les piétons et poussettes », « mon fils prend son vélo pour aller voir les copains Mais je refuse qu'il passe par la grande route trop dangereuse. Il doit prendre les chemins par derrière chez nous et se rallonge du coup », « Actuellement, lorsque nous nous rendons à l'école en vélo, nous faisons un détour pour éviter cette route passagère, mais il faut malgré cela, à un moment donné, la traverser ».*

Elles évoquent également **des organisations ou des aménagements** mis en place sur d'autres communes déléguées qui leur semblent intéressants : *« Pour certains sites, il y a des agents qui sécurisent les passages des enfants, pas le cas à St Florent », « Une idée : à l'école privée, le personnel communal fait traverser la route aux enfants. Pourquoi ne pas imaginer une telle solution pour les élèves de l'école publique (même si la route est un peu plus loin) ? ». « Il y a eu une réalisation positive face à l'absence de trottoir (ou l'étroitesse) : le trottoir a été élargi de manière fictive par une bande blanche sur la rue. Les enfants en sont très respectueux. Mais problème, certaines voitures s'y garent, elles confondent avec du stationnement. Il faudrait presque dessiner des empreintes de pieds au sol ou des personnages », ou « possibilité de prévoir un aménagement de la route sécurisant pour les enfants et les cyclistes en général ? ».*

De manière générale, les familles sont dans l'attente **d'une sécurisation ou d'une cohérence des parcours** que peuvent emprunter les enfants et les jeunes (au-delà des lieux des écoles) : point de ramassage scolaire, liaison vers la gare, accès aux salles de sports, école de musique, liaison ALSH – lieu d'activité. Par exemple, un parent indique que ; *« le terrain de foot est à l'opposé de l'école, problème pour les enfants pour s'y rendre seul pour activité du mercredi ou après école. Je m'interroge sur l'emplacement de jardins qui auparavant était dédiés au sport, dont l'emplacement est plus favorable (plus proche des écoles). Par exemple, l'école de musique se situe entre les deux écoles, c'est plus facile ».*

c) Gestion du mercredi ♦

Note de lecture – compréhension du contexte :

La phase de recueil des préoccupations auprès des familles a eu de manière concomitante avec l'annonce de la fin des TAP et du retour de la semaine de quatre jours, soit la fin de l'école le mercredi. Ce sujet était donc pleinement d'actualité et a suscité des retours des familles à ce moment-là.

La question de la **gestion du mercredi** (pour 17%) est abordée de manière homogène sur le territoire. Elle suscite beaucoup d'inquiétudes au moment du diagnostic. Les familles se sentent mal informées et trouvent que les choses se décident trop tardivement pour qu'elles puissent anticiper. Cela est d'autant plus difficile pour les familles qui n'ont pas de famille sur place et les familles monoparentales. Il est également pointé « *le manque de stabilité ces dernières années qui entraîne la nécessité de revoir l'organisation familiale à chaque fois* » ou encore la gestion entre plusieurs communes qui inquiète : « *un accueil qui regroupe plusieurs communes qui sera plus rigide en terme d'organisation* »

Plusieurs aspects sont abordés à travers la problématique du mercredi : **le rythme de l'enfant** est questionné

Certaines familles mettent en avant la fatigue occasionnée pour les enfants qui vont devoir se lever pour aller au centre de loisirs alors qu'il n'y a pas école le mercredi ou encore la durée de la journée : « *pour moi, toute une journée en centre de loisirs, c'est trop long pour le rythme de mes enfants* ».

L'organisation du reste de la semaine peut aussi être impactée. Des parents constatent que les horaires d'école sont avancés le matin. Ils pensaient que ce serait l'horaire du soir qui serait reconsidéré. Cela est difficile pour eux de gérer le matin notamment pour les familles avec des nouveaux-nés ou bien « *cela fait tôt pour réveiller les enfants* ». Ceci dit, ils entendent l'importance de privilégier le temps du matin plus propice aux apprentissages.

La question de **la garde et de la souplesse d'organisation pour le mercredi avec les autres activités** est au coeur des retours. Les familles mettent en avant qu'elles ont peu d'alternatives pour faire garder leurs enfants le mercredi. Une famille de St Florent regrette « *qu'il ne soit pas possible d'inscrire son enfant à la ½ journée au centre de loisirs* », alors qu'une autre indique « *que les horaires soient bornés à 12h et 17h* » ou encore « *qu'il ne soit pas possible de récupérer l'enfant le midi* ». Les familles se demandent comment concilier ALSH avec les horaires proposés pour les activités et le trajet occasionné : « *comment faire quand une activité commence avant ?* », « *les associations sportives sont aussi embêtées. Comment assurer la navette entre le CLSH et activités de loisirs pour de petits effectifs ?* ».

Enfin, **l'impact financier** est également abordé. Plusieurs familles n'ayant pas d'autres solutions que le centre de loisirs ou l'embauche d'une babysitter mettent en avant le coût que cela va engendrer pour elles : « *mon mari et moi-même travaillons tous les deux, nous allons être obligés de mettre nos enfants chez la nounou toute la journée. Cela va avoir un impact financier important !!!!* ».

Des **solutions alternatives** verront peut-être le jour : « *les autres mamans de l'école ont la même préoccupation que moi, on pourrait peut-être organiser quelque chose en se regroupant* ».

♦ Cf : cartographie « Où accueillir votre enfant ? »

d) Sports, loisirs, culture

La question de l'**offre en terme de loisirs, sports[♦] et culture^{♦♦}** apparaît en 4ème position à hauteur de 15 %. C'est principalement le domaine des sports / de l'activité physique pour les jeunes qui est évoqué (pour plus de 80%). Les familles évoquent une faible diversité d'activités proposées pour les jeunes (volley, karaté, multisports, natation) ou bien un manque de communication, car elles peuvent être contraintes d'emmener leurs enfants sur d'autres communes. Un parent regrette le manque d'activités en lien avec la Loire (nage, voile, canoë...).

La question d'espaces libres, de terrains de jeux / sportifs est remontée à plusieurs reprises : « *les enfants en grandissant (pré-ados) s'ennuient , pas de point de regroupement* », « *Je trouve qu'il y a un manque de structure libre [...] ce serait l'occasion pour mon fils de trouver un lieu adapté pour jouer, bouger avec des copains* », « *Manque d'espace jeux enfants/ados (ex : skatepark, structure de jeux)* ».

Dans la continuité, la notion **d'espaces dédiés** est également ce qui ressort **pour les jeunes**. Quelques parents indiquent qu'il n'y a pas ou plus de foyer pour les jeunes à proximité. Là aussi, la question des déplacements est inhérente. « *Il n'y a pas d'endroit où les ados de 16-18 ans peuvent se réunir pour discuter, jouer, pour faire du bruit. Il n'y a plus de foyer des jeunes. Il n'y a pas assez de moniteurs pour les encadrer tout en leur laissant des responsabilités et des libertés* ». Par ailleurs, l'offre proposée par le Centre Social semble méconnue.

Les activités plus créatives ou artistiques sont abordées de manière très marginales à travers le peu de places pour l'enseignement musical et le manque de cours d'arts plastiques.

♦ Cf : cartographie « Où faire du sport ? »

♦♦ Cf : cartographie « Comment accéder à la culture ? »